

Pour chaque demande de transfert, veuillez préciser de quel cas il s'agit (1,2 ou 3).

1. Documents nécessaires pour la FIBA pour des « **frontaliers** » **qui viennent jouer en Suisse** (art. H.3.4.1.1.a et d) :

- Copie de la carte d'identité ou passeport (en cas de double nationalité ou plus, mettre les copies de tous les passeports ou cartes d'identité)
- Copie de l'attestation de domicile
- Consentement et lettre d'explication des parents
- Nom + pays de l'ancien club
- Attestation de l'école où le joueur est inscrit
- [National Team Declaration](#) signée par le joueur, les parents et le nouveau club (seul un pays dont le joueur a la nationalité peut être indiqué sur le formulaire)

2. Documents nécessaires pour la FIBA pour des joueurs **qui ont déménagé en Suisse et intègrent un club suisse** (art. H.3.4.1.1.a) :

- Copie de la carte d'identité ou passeport (en cas de double nationalité ou plus, mettre les copies de tous les passeports ou cartes d'identité)
- Copie du permis de séjour
- Consentement et lettre d'explication des parents
- Attestation de l'employeur d'un des deux parents du joueur
- Nom + pays de l'ancien club
- Attestation de l'école où le joueur est inscrit
- [National Team Declaration](#) signée par le joueur, les parents et le nouveau club (seul un pays dont le joueur a la nationalité peut être indiqué sur le formulaire)

3. Documents nécessaires pour **des joueurs qui viennent en Suisse pour intégrer un centre de formation** (art. H.3.4.1.1.b)

- Copie de la carte d'identité ou passeport (en cas de double nationalité ou plus, mettre les copies de tous les passeports ou cartes d'identité)
- Copie du permis de séjour
- Consentement et lettre d'explication des parents
- Copie du contrat du centre national signé par le club, le joueur et les parents
- Nom + pays de l'ancien club
- Attestation de l'école où le joueur est inscrit (avec date de début)
- [National Team Declaration](#) signée par le joueur, les parents et le nouveau club (seul un pays dont le joueur a la nationalité peut être indiqué sur le formulaire)
- Attestation de la fédération étrangère concernant le montant pour l'indemnité de formation (voir art. H.3.4.1.2) (Swiss Basketball se charge d'effectuer la demande pour obtenir cette attestation).

Pour ce cas de transfert-là, le montant demandé par la FIBA s'élève à CHF 3'000.-
La procédure dure environ 1 mois.